

**Vos photos pourraient
briller dans notre
calendrier 2027!
Et oui, nous débutons
déjà la récolte de photos !**



**Laissez libre cours à
votre imagination!**

**Comment
participer ?**

- Paysages magnifiques de notre municipalité, au fil des saisons ;
- Animaux de la ferme ou de la nature



Envoyez vos photos à
info@stjosephdeserables.com

Si vous avez des suggestions de terme
de calendrier, faites-nous le savoir!

Important: Nous ne pouvons pas accepter
les photos via Messenger, car la qualité
est trop réduite pour l'impression.

Avis aux citoyens

Horaire du bureau municipal

En raison de l'absence d'un membre de
l'équipe administrative, le bureau municipal
pourrait être temporairement fermé, même
durant les heures habituelles.

Il est aussi possible que la personne en
poste doive s'absenter pour des réunions.

Avant de vous déplacer, nous vous re-
commandons de téléphoner au bureau.

Merci de votre compréhension et
collaboration.



Pour nous joindre



Saint-Joseph-des-Érables

Bureau municipal :

Directrice générale : Marie-Josée Mathieu **Téléphone :** 418 397-4772
Courriel : municipalite@stjosephdeserables.com
Envoi de photos et location de salle : info@stjosephdeserables.com
Site internet : www.stjosephdeserables.com

Maire :

Resp. de la voirie et des infrastructures : Martin Maurice **Urgence :** 418 369-0431
voirie@stjosephdeserables.com

Resp. de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment : Steeve Breton
permis@stjosephdeserables.com

Émission des permis feux : Alain Busque 418 397-4358 poste 233 Cell. : 418 389-9966

Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

Volume 3, # 7, Novembre 2025

Le lien *des* Joséphabliens



Saint-Joseph-des-Érables

Conseil municipal 2025-2029



Photo : Marie-Josée Mathieu

Mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens d'abord à remercier sincèrement chaque citoyen et citoyenne qui a pris le temps d'aller voter. Vous avez été près de 66 % à vous exprimer, une belle preuve de votre attachement à notre municipalité de Saint-Joseph-des-Érables. Ce fort taux de participation démontre votre engagement, et j'en prends bonne note.

Avec ce nouveau conseil diversifié et motivé, nous formons une équipe solide et enthousiaste, prête à travailler dans l'intérêt de notre communauté.

Alors qu'une autre année s'achève, plusieurs projets importants ont été menés à bien, et d'autres verront bientôt le jour. Un grand merci à toute l'équipe municipale pour son travail soutenu et son dévouement.

Le moulin des fermes avance à grands pas ! Un énorme merci à Renald Jacques, qui y consacre temps, passion et énergie. Ce projet, c'est un vrai clin d'œil à notre histoire et un beau cadeau pour les générations à venir.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt,
Mes salutations les plus cordiales.



Marc Lessard, maire

Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} octobre, le conseil municipal :

- Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2026– Rôle triennal 3 ;
- Dépose les états comparatifs qui révèle qu'en date du 31 août 2025, les dépenses s'élèvent à 740 169 \$ et les recettes à 1 365 099 \$ sur un budget de 1 376 843 \$ comparativement qu'en date du 31 août 2024, les dépenses s'élevaient à 702 514 \$ et les recettes à 891 866 \$ sur un budget de 1 328 755 \$;
- Nomme un auditeur comptable pour les années financières 2025-2026 ;
- Adopte le règlement 284-25 portant sur les endroits d'interdiction de stationnement dans la municipalité ;
- Accorde à la directrice générale une formation de 2 jours lors du colloque Rex-Fluvius et une journée de formation de signaleur routier au responsable de la voirie ;
- Accepte les nouveau taux de l'inspecteur en bâtiment pour l'année 2026 tel qu'informé par Tring-Jonction ;

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 novembre, le conseil municipal :

- Prend connaissance de l'état des personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales ;
- Prend connaissance des formations obligatoires à venir ;
- Dépose leur déclaration des intérêts pécuniaires ;
- Adopte le calendrier des dates des séances ordinaires pour l'année 2026 ;
- Achat d'équipements informatique ;
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le 2 décembre à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.

Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance



Mot de l'ex-maire

Voilà, c'est fait : une nouvelle vision pour Saint-Joseph-des-Érables, toujours pour le mieux.

Félicitations à **Marc Lessard** et merci à **Christian Roy** et **Joanie Roy** pour votre implication au conseil. Bienvenue à **Éric Lessard**, **Sophie Lessard** et **Marie-Pier Giguère** pour diriger l'avenir de notre municipalité.

Merci aux deux candidats pour votre maturité lors de l'élection. L'ensemble de la municipalité rayonne encore par sa manière de bien faire.

Je veux aussi vous parler de cette période de l'année qui nous rappelle que chacun de nous est gardien de la paix : **le Jour du Souvenir**, un rappel annuel à ne jamais oublier.

Fier d'être Josérablien,

Salutations,

Jeannot Roy



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :
Séance extraordinaire le 8 décembre 2025

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tiendra, à la Salle du Conseil située au 238, route des Fermes, le 9 décembre 2025 à 19h00, une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2026 et le plan triennal 2026-2028 seront adoptés.

Prenez en outre avis qu'au cours de ladite séance, la période de questions, transmises par le public par courriel, portera uniquement sur les sujets susmentionnés.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce douzième jour du mois de novembre 2025.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2025, le Conseil a adopté le calendrier des séances régulières pour l'année 2026.

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2026 : le 13 janvier, le 3 février, le 10 mars, le 14 avril, le 5 mai, le 2 juin, le 7 juillet, le 4 août, le 1^{er} septembre, le 6 octobre, le 3 novembre et le 1^{er} décembre.

Ces séances se tiendront à la Salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes, à Saint-Joseph-des-Érables et débute-ront à 19h30.

Toute personne peut prendre connaissance dudit calendrier au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce douzième jour du mois de novembre 2025.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité	Date du scrutin
SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES	2025-11-02
	Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

JULIE _____ LEBLOND _____,
Prénom Nom

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			Marc Lessard
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			

SIGNATURE _____

Donné à Saint-Joseph-des-Érables _____ le 2025-11-10
Municipalité Année Mois Jour

Julie Leblond
Présidente ou président d'élection

SM-66-VF (21-02)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 260

Prévention des incendies : Pensez au ramonage de votre cheminée !

L'hiver approche et les foyers se réchauffent... mais saviez-vous que le **manque d'entretien des cheminées est l'une des principales causes d'incendie résidentiel** ?

Pourquoi ramoner ?

- Éliminer la suie et le crésote qui s'accumulent dans le conduit.
- Réduire les risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Améliorer le tirage et la performance de votre appareil de chauffage.

À quelle fréquence ?

- Deux fois par année** pour les appareils à bois (avant et pendant la saison de chauffage).
- Une fois par année** pour les autres types de combustibles.

Faites appel à un professionnel certifié pour un ramonage sécuritaire et conforme aux normes.

Les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone constituent le meilleur moyen de sauver des vies et celles de vos proches. Ils doivent être installés au plafond ou au mur et à tous les étages de la maison.

Un geste simple qui protège votre maison et votre famille !

Partagez ce message pour sensibiliser vos proches. Ensemble, réduisons les risques d'incendie !



Location de salle

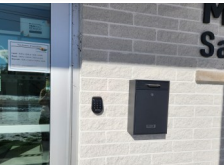
La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables met la salle du Conseil à la disposition de ses citoyens. Celle-ci sert à satisfaire les besoins municipaux ainsi que ceux de nos citoyens.

Cette salle peut accueillir un maximum de 50 personnes. Elle est idéale pour vos événements familiaux, fêtes, rencontres administratives, etc.

Le tarif pour les citoyens est de 100 \$. Vous trouverez les autres tarifs et les règles à suivre pour la location de la salle sur notre site internet dans la section « Citoyens » sous la rubrique « Location de salle ». Pour de plus amples informations ou pour faire une réservation, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal par courriel à info@stjosephdeserables.com ou par téléphone au 418-397-4772.



Boîte de dépôt



La municipalité s'est muni d'une boîte postale murale. Dorénavant, vous pourrez déposer vos documents (taxes, formulaires de permis, etc.) durant les heures de fermeture du bureau dans cette boîte installée à cet effet à l'extérieur, tout près de la porte d'entrée.



Chante
La Joie
présente
Gala Musical

Les 21 et 22 novembre 2025 • 20 h
Auditorium • École secondaire Veilleux
Saint-Joseph-de-Beauce

Réserver votre place!

418-397-6797
418-389-4388

Admission
Adulte : 30 \$
(prévente : 25 \$)
17 ans et moins : 15 \$

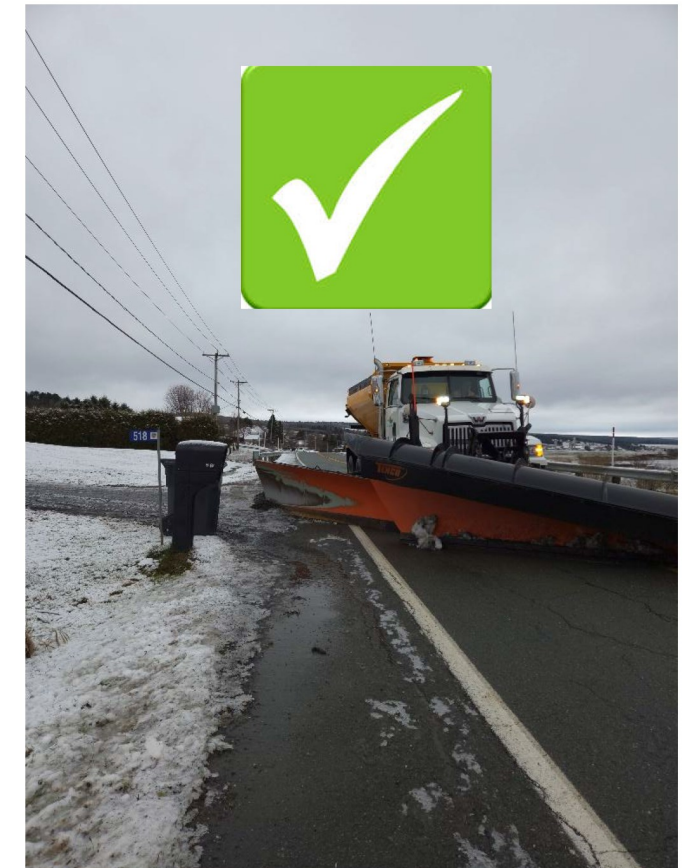
Déneigement 2025-2026

❄ L'hiver est là : adoptons les bons réflexes avec nos bacs !

Pour faciliter le travail des déneigeurs et éviter d'endommager vos bacs à déchets et recyclage :

✅ Placez-les **derrière le rempart de neige**, et même un peu plus loin si possible.

Merci pour votre précieuse collaboration afin de garder nos rues sécuritaires et nos bacs en bon état !



ÉCOCENTRE

MRC
BEAUCÉ-CENTRE

FERMETURE SAISONNIÈRE 15 NOV. 15h

Site de
Saint-Odilon
de-Cranbourne

Site de
 MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR